

**PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ DE SAINT-MAXIME-DU-MONT-LOUIS
MRC DE LA HAUTE-GASPÉSIE**

21 DÉCEMBRE 2015

Séance extraordinaire du Conseil de la Municipalité de Saint-Maxime-du-Mont-Louis, tenue le 21 décembre 2015 à 19h00 à la salle du Conseil située au 1, 1^{ère} avenue Ouest à Mont-Louis.

Sont présents :

Serge Chrétien, maire
Diane Dupuis, conseillère au siège # 1
Marc Boucher, conseiller au siège # 2
Germain Émond, conseiller au siège # 3
Mario Lévesque, conseiller au siège # 5
Renaud Robinson, conseiller au siège # 6

Absent : Claude Laflamme, conseiller au siège # 4

Tous formant quorum, sous la présidence de monsieur Serge Chrétien, maire. L'avis de convocation a été signifié tel que requis par le Code municipal, aux membres du conseil qui ne sont pas présents à l'ouverture de la séance.

Sont également présents:

Suzanne Roy, sec.-trés. et directrice générale
Diane Gaumond, adj. à l'administration et sec-trés. adjointe

ORDRE DU JOUR

1. Ouverture de l'assemblée et vérification du quorum
2. Acceptation des dépenses
3. Loisirs Ruisseau des Olives
4. CDSMML – Correspondance du 4 décembre 2015
5. Acceptation finale des travaux – Génératrice Gros-Morne
6. Patinoires extérieures
7. Nomination – Maire suppléant
8. PIIRL – Demande de subventions
 - a. Élaboration des plans et devis
 - b. Réalisation des travaux
9. Période de questions
10. Levée de l'assemblée

205-12-2015

ACCEPTATION DES DÉPENSES

Sur proposition de Mario Lévesque,
Appuyée de Renaud Robinson,
Il est résolu à l'unanimité des conseillers :

QUE le conseil approuve les listes suivantes :

✓ Comptes à payer, pour un total général de	25 090.41 \$
✓ Comptes payés, pour un total général de	12 671.75 \$
✓ Paiements par dépôt direct, pour un total général de	8 579.18 \$

Présentées aux membres du Conseil lors de la préséance.

La secrétaire-trésorière certifie que la municipalité dispose des crédits suffisants pour les dépenses acceptées dans la présente résolution.

Proposition adoptée.

206-12-2015

LOISIRS RUISSEAU DES OLIVES – SUBVENTION ANNUELLE

Sur proposition de Marc Boucher,
Appuyée de Diane Dupuis,
Il est résolu à l'unanimité :

QUE la Municipalité de Saint-Maxime-du-Mont-Louis autorise le versement d'une somme de 2 000 \$ à l'organisme Ruisseau des Olives inc. suite au dépôt du Rapport des activités.

La secrétaire-trésorière certifie que la municipalité dispose des crédits suffisants pour les dépenses acceptées dans la présente résolution au poste 02 70290 970.

Proposition adoptée.

- 207-12-2015 CDSMML – SUIVI À LA CORRESPONDANCE DU 4 DÉCEMBRE 2015**
AVIS DE MOTION – CRÉATION D’UN FONDS MUNICIPAL DE DÉVELOPPEMENT
Avis de motion est par la présente donnée, par la conseillère Diane Dupuis qu’un règlement sera présenté pour adoption lors d’une assemblée ultérieure afin de créer un Fonds municipal de développement.
- 208-12-2015 GÉNÉRATRICE GROS-MORNE – ACCEPTATION FINALE DES TRAVAUX**
Considérant la résolution 085-05-2015 autorisant la réalisation de travaux d’installation d’une génératrice à la station de pompage de Gros-Morne ;

Considérant que Martin Crousset, ing. pour Kwatro consultants inc. atteste de la conformité des travaux avec les plans et devis émis pour construction ;

Considérant que la quittance finale et renonciation à l’hypothèque légale a été donnée par Génératrice Drummond ;

Pour ces raisons,
Sur proposition de Mario Lévesque,
Appuyée de
Il est résolu à l’unanimité :

QUE la Municipalité de Saint-Maxime-du-Mont-Louis accepte la réception définitive du projet «Génératrice Gros-Morne» réalisé par OHMÉGA sous la supervision de Kwatro Consultants inc. et autorise le versement des sommes résiduelles reliées au projet.

Proposition adoptée.
- 209-12-2015 PATINOIRES EXTÉRIEURES – MONT-LOUIS / GROS-MORNE**

Sur proposition de Marc Boucher,
Appuyée de Germain Émond,
Il est résolu à l’unanimité :

QU’Alain Bérubé soit engagé comme préposé à l’entretien de la patinoire de Mont-Louis à compter du 27 décembre 2015 au tarif forfaitaire de 225 \$/semaine.
L’engagement est d’une durée de 10 semaines.

QUE Jeannot Robinson soit engagé comme préposé à l’entretien de la patinoire de Gros-Morne à compter du 27 décembre 2015 au tarif forfaitaire de 225 \$/semaine.
L’engagement est d’une durée de 10 semaines.

Proposition adoptée.
- 210-12-2015 NOMINATION – MAIRE SUPPLÉANT**

Considérant qu’en vertu de l’article 116 du Code municipal, le conseil peut, en tout temps, nommer un des conseillers comme maire suppléant, lequel en l’absence du maire ou pendant la vacance de cette charge, remplit les fonctions du maire, avec tous les privilèges, droits et obligations y attachés ;

Sur proposition de Marc Boucher,
Appuyée de Germain Émond,
Il est résolu à l’unanimité :

QUE les conseillers suivants soient nommés maires suppléants pour une période de 6 mois chacun :
✓ Décembre 2015 à avril 2016 inclusivement - Renaud Robinson
✓ mai à octobre 2016 inclusivement - Mario Lévesque

Proposition adoptée.
- 211-12-2015 PIIRL – DEMANDE DE SUBVENTION / ÉLABORATION DES PLANS ET DEVIS**

ATTENDU QUE la Municipalité de Saint-Maxime-du-Mont-Louis a pris connaissance des modalités d’application du Volet – Redressement des infrastructures routières locales (RIRL);

ATTENDU QUE la Municipalité de Saint-Maxime-du-Mont-Louis désire présenter une demande d’aide financière au ministère des Transports du Québec pour l’élaboration des plans et devis de travaux d’amélioration du réseau routier local;

POUR CES MOTIFS,
sur la proposition de Renaud Robinson,
Appuyée par Mario Lévesque,

Il est unanimement résolu et adopté que le conseil de la Municipalité de Saint-Maxime-du-Mont-Louis autorise la présentation d'une demande d'aide financière et confirme son engagement à faire élaborer les plans et devis selon les modalités établies dans le cadre du volet RIRL.

Proposition adoptée.

212-12-2015 PIIRL – DEMANDE DE SUBVENTION / RÉALISATION DES TRAVAUX

ATTENDU QUE la Municipalité de Saint-Maxime-du-Mont-Louis a pris connaissance des modalités d'application du Volet – Redressement des infrastructures routières locales (RIRL);

ATTENDU QUE la Municipalité de Saint-Maxime-du-Mont-Louis désire présenter une demande d'aide financière au ministère des Transports du Québec pour la réalisation de travaux d'amélioration du réseau routier local;

POUR CES MOTIFS,
sur la proposition de Marc Boucher,
Appuyée par Germain Émond,

Il est unanimement résolu et adopté que le conseil de la Municipalité de Saint-Maxime-du-Mont-Louis autorise la présentation d'une demande d'aide financière et confirme son engagement à faire réaliser les travaux selon les modalités établies dans le cadre du volet RIRL.

Proposition adoptée

PÉRIODE DE QUESTIONS

213-12-2015 LEVÉE DE LA SÉANCE

Sur proposition de Germain Émond, il est résolu à l'unanimité que la séance soit levée.

Je, Serge Chrétien, maire, atteste que la signature du présent procès-verbal, équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142(2) du Code municipal.

Serge Chrétien, maire

Suzanne Roy, d.g. et sec.- très.